



**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11

Présents: 09

Votants: 10

Date de convocation : 25/10/2023

Date d'affichage : 25/10/2023

L'An Deux mille vingt-trois et le dix novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

**PRÉSENTS:** RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle , MONCLA Dominique, CAZET Joëlle, CAZABAN Alexandre, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZET Michel ;

**ABSENT :** LEGRAND Stéphane et HOURQUET Anthony

**A DÉLÉGUÉ SON DROIT DE VOTE** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : LEGRAND Stéphane a donné pouvoir à PONTOIS Brigitte

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme RUIZ Caroline

### *Approbation du dossier D'Avant-Projet-Réaménagement des arrières de la mairie*

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Paysagiste d'Horizons et Paysage a poursuivi sa mission d'assistance technique et administrative concernant le projet de réaménagement des arrières de la mairie, et que dans ce cadre, elle a établi le dossier d'Avant-Projet Détaillé.

Il dépose ce dossier devant l'assemblée et lui demande de l'approuver.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le dossier d'Avant-Projet Détaillé concernant le projet de réaménagement des arrières de la mairie

**AUTORISE** le Maire à établir les démarches pour les demandes de subvention.

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

